

Les Unions départementales FA-FPT s'inscrivent dans un accompagnement des professionnels œuvrant au sein de la Fonction Publique Territoriale.

A la FA-FPT, nous sommes des syndicats professionnels locaux, spécialisés, représentatifs de la Fonction Publique Territoriale.

Nous défendons les valeurs suivantes :

- ◆ Apolitisme
- ◆ Autonomie
- ◆ Indépendance
- ◆ Accompagnement des agents : professionnel, via des réseaux métiers...
- ◆ IFS Institut de formation National FAFPT agréé

**Nous défendons le service public
et les agents qui le font vivre
dans le cadre d'un dialogue constructif !**

Et en cela, nous accompagnons les agents dans leur vie professionnelle. Nos formations sont ouvertes prioritairement aux adhérents, mais également aux non adhérents. Elles entrent dans le cadre juridique de la formation syndicale autorisée.



A ce titre, elles bénéficient des Congés de Formation Syndicale pour les agents qui y participent.

Cette session de formation a été élaborée par la FA-FPT UD 07, UD 26, avec le soutien de nos partenaires, pour répondre aux sollicitations de nos collègues.

Pour nous retrouver

**En Drôme, Union Départementale FA-FPT 26
Tél. 06 77 27 11 60 - mail fafpt26@gmail.com**

**En Ardèche,
Syndicat Départemental FA FPT Ardèche
Tél. 07 69 89 50 48 - mail fafptardeche@gmail.com
www.fafpt07.org— facebook FA Fpt Ardèche**

**Syndicat FAFPT des agents du Conseil Départemental Ardèche
Tél. 07 61 48 39 94 – mail syndfafpt@ardeche.fr**



Unions Départementales
ardéchoise & drômoise



Session de formation d'automne les jeudi 2 et vendredi 3 octobre 2025 à Viviers (07220) Salle de l'Orangerie

*« une formation permet de monter
en compétence et d'être plus efficace :
c'est un investissement ! »*

**Session ouverte
aux agents territoriaux et aux contractuels
Inscriptions avant le 21 août 2025
(Places limitées)**

N° d'agrément 148- 2025 IFS / FA-FPT

La FA-FPT, via ses unions départementales en Ardèche et en Drôme, sous l'égide de l'Institut de Formation Syndicale de la FA-FPT, en partenariat avec la MNT, vous propose deux journées de formation syndicale gratuites (participation financière pour les repas).

PROGRAMME

Café d'accueil offert à partir de 8h30.

Jeudi 2 octobre 2025 de 9h à 17h30

=> Décrypter votre bulletin de salaire

Présentation des fondamentaux (apporter le vôtre + arrêtés).

=> Regards croisés sur la prévention dans la FPT : point d'étape sur les risques psychosociaux et la santé mentale.

Fondamentaux, diagnostic, clefs de compréhension et pistes d'orientation - En collaboration avec la MNT Ardèche/ Drôme.

=> Les droits syndicaux

Fondamentaux et présentation des droits des agents suite aux changements législatifs de février 2025.

12h30 : Déjeuner : chacun apporte un plat à partager.

Vendredi 3 octobre 2025 de 9h à 17h30

=> Le RIFSEEP

Elément non obligatoire de notre rémunération, il reste un véritable casse-tête pour beaucoup d'entre nous. Nous vous proposons d'en décrypter les rouages dans toutes les filières,... et de tenter de répondre aux questions pour lesquelles vous n'avez pas de réponse à ce jour (apporter la délibération instaurant le RIFSEEP dans votre collectivité et votre arrêté d'attribution)

Déjeuner 12h30 : restaurant (défini à la clôture des inscriptions, à la charge des participants).

Journées animées par Christine Blachère, Jocelyne Martellet et Thierry Frick, formateurs nationaux IFS.

Ces deux journées sont ouvertes à tous les agents territoriaux et aux contractuels dans le cadre des 12 jours de formation syndicale légalement autorisés.

A ce titre, vous devrez envoyer votre demande d'autorisation (imprimé fourni après votre inscription) à votre collectivité **avant le 1er septembre**. Sauf nécessité de service motivée et écrite, votre employeur vous accordera ces deux jours de formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail ud.fafpt.ardechoise@gmail.com

A retourner par courrier à Christine Blachère FAFPT 07 - 115 chemin de l'Aleyssonne - 07000 VEYRAS

Avant le 21 août 2025

Nom.....

Prénom.....

Adresse personnelle.....

Tél. Mail.....

Collectivité ou Etablissement public

Contractuel Stagiaire /Titulaire - Catégorie C B A

Grade.....

Adhérent FA-FPT 07 ou 26 Adhérent FAFPT autre Non adhérent

Je souhaite m'inscrire à la session de formation de la FA-FPT – Unions départementales Ardèche et Drôme, les 2 & 3 octobre prochains.

Suite à votre inscription, merci de noter que vous recevrez un document à remplir et à remettre à votre service ressources humaines + copie à votre N+1 au plus tard le 31 août, soit 1 mois avant la date de la formation pour solliciter un congé de formation syndicale.

Je participerai aux repas suivants :

=> jeudi midi « repas partagé » : j'apporte du salé du sucré

=> vendredi midi : je serai présent au « restaurant » - indications après l'inscription.

Plus d'infos ou besoin d'un hébergement :

se renseigner auprès de ud.fafpt.ardechoise@gmail.com

Tél. 07 68 95 02 81